



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Le dossier de l'aéroport de Saint-Hubert-Longueuil, avec Jean-Marc Léveillé, C'EST RÉGLÉ!

Longueuil, 22 septembre 2021 — Le printemps dernier, l'organisme à but non lucratif qui gère l'aéroport de Saint-Hubert-Longueuil, DASH-L, présentait son ambition de concurrencer l'aéroport de Plattsburgh en développant à partir de la Rive-Sud des liaisons à bas prix vers les États-Unis. Jean-Marc Léveillé, candidat à la mairie pour le parti à l'opposition officielle de Longueuil a déjà déclaré être farouchement contre cette vision qu'il qualifie d'irréaliste et d'irresponsable. Il propose la création d'un pôle technologique en aéronautique afin de renforcer la place que doit occuper Longueuil dans l'industrie de l'aérospatiale et permettre à nos cerveaux et à nos entreprises de réaliser leur plein potentiel. Il est urgent de mettre fin à ce projet pour éviter un désastre environnemental, tant au niveau de la pollution sonore que de l'impact climatique causé par les avions commerciaux. Monsieur Léveillé annonce aujourd'hui que, sous son administration, la Ville reprendra le contrôle du développement de la zone aéroportuaire pour protéger la qualité de vie des citoyens de Longueuil tout en préservant la vocation économique de l'aéroport.

« Les 15 dernières années nous ont démontré que le modèle de gouvernance de DAHS-L fait davantage partie du problème que de la solution. Le développement d'un pôle en aéronautique et en recherche était déjà dans le mandat de l'organisme en 2001 et pourtant aucun de leurs objectifs n'a été atteint. Pire, certaines orientations ont considérablement nui à l'image de Longueuil et à la qualité de vie de nos citoyens. Ma patience a largement dépassé sa limite. Je viens en politique pour régler des problèmes, alors je ne tiendrai pas d'autres consultations et je ne donnerai pas une autre chance à DASH-L de refaire ses devoirs. Il est temps que Longueuil prenne en main la destinée de la zone aéroportuaire pour assurer son développement dans des paramètres gagnant pour tous. » - a déclaré Jean-Marc Léveillé.

Monsieur Léveillé ajoute qu'il respectera les ententes déjà signées avec DASH-L et qu'il n'exclut pas le développement des jets d'affaires, mais qu'il imposera un encadrement plus strict du bruit des avions, notamment avec l'imposition d'un couvre-feu pour les gros porteurs et en complétant le programme d'installation des silencieux pour toutes les écoles de pilotage.

« Les citoyens sont écœurés que les intervenants se renvoient la balle continuellement. En reprenant le contrôle à la Ville, nous deviendrons imputables de la vision et nous aurons un réel pouvoir de négociation avec les partenaires du milieu de l'aéronautique et du gouvernement fédéral. À court terme c'est la seule façon de recadrer le développement de l'aéroport pour protéger l'intérêt des citoyens de toute l'agglomération. » - a conclu Jean-Marc Léveillé.

Rappelons qu'après plusieurs controverses et de multiples recours judiciaires entre 2009 et 2012 pour le bruit généré par les écoles de pilotage, c'est plus récemment avec la venue d'un Boeing 737-200 de la compagnie Chrono aviation que les tensions autour de l'aéroport de Saint-Hubert ont été ravivées notamment à cause des décollages durant la nuit.